Structures présentes sur le territoire

Structures gestionnaires de réseaux d'irrigation

| Nом | RESSOURCE UTILISEE | PERIMETRE IRRIGABLE | ТҮРЕ |
|--|---|------------------------|------------------------|
| ASCO du Canal de Cabedan-Neuf | Durance (Canal de l'Union LSV) | 929 ha | Professionnalisée |
| ASA du Canal Saint-Julien | Durance (Canal de l'Union LSV) | 5000 ha | Professionnalisée |
| ASCO du Canal de l'Isle | Durance (Canal de l'Union LSV) | 3300 ha | Professionnalisée |
| ASA du Canal de Carpentras – réseau Durance | Durance (Canal de l'Union LSV) | 11 462 ha | Professionnalisée |
| ASA des Canaux de la Plaine d'Avignon | Durance | 2098 ha | Professionnalisée |
| ASA des Arrosages et Assainissements de Villelaure | Durance (canal du Sud-Luberon) | 693 ha | Non-professionnalisée |
| ASA d'Arrosage et d'Assainissement de Pertuis | Durance (canal du Sud-Luberon) | 1100 ha | Semi-professionnalisée |
| ASA d'Arrosage et d'Ecoulement des Eaux Pluviales de Cadenet et Puyvert | Durance (canal du Sud-Luberon) | 785 ha | Semi-professionnalisée |
| ASA des Irrigations de Mérindol | Durance (canal du Sud-Luberon et canal de l'Union LSV) | 249 ha | Non professionnalisée |
| ASA des Cours d'Eau Réunis et de la Durance de Lauris | Durance (canal du Sud-Luberon) | 180 ha | Non professionnalisée |
| ASA d'Irrigation et d'Assainissement de la Plaine de Puget | Durance (canal du Sud-Luberon) | 80 ha | Non professionnalisée |
| ASA de Mèze | Mède | 2 ha | Non professionnalisée |
| ASA du Canal du Moulin Saint-Joseph | Sorgue de Velleron | 36 ha | Non professionnalisée |
| ASCO des eaux de Caromb | Le Brégoux (BV Sorgues) | 10 ha | Non professionnalisée |

NB: La création d'une nouvelle ASA est envisagée, pour assurer la gestion d'un réseau en projet sur les coteaux d'Avignon (800 ha répartis sur les communes d'Avignon-Montfavet, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Jonquerettes, Morières, Saint-Saturnin, Vedène). Le projet prévoit une alimentation par de l'eau de la Durance, prélevée sur le réseau des Canaux de la Plaine d'Avignon.

Groupement d'ASP en charge de la gestion de canaux d'amené (transport d'eau)

| Nом | ASP MEMBRES |
|--|---|
| Syndicat Mixte du Canal du Sud Luberon (Procédure en cours pour la formation d'une Union) | ASA d'Arrosage et d'Assainissement de Pertuis ASA des Arrosages et Assainissements de Villelaure ASA d'Arrosage et d'Ecoulement des Eaux Pluviales de Cadenet et Puyvert ASA des Cours d'Eau Réunis et de la Durance de Lauris ASA d'Irrigation et d'Assainissement de la plaine de Pujet ASA des Irrigations de Mérindol |
| Union du canal Luberon-Sorgues-Ventoux | ASCO du Canal de Cabedan-Neuf ASCO du Canal de l'Isle ASA du Canal de Carpentras ASA de Saint-Julien |



SYSTÈME DURANCE

Principales caractéristiques



Superficies irrigables et irriguées par les structures collectives :

Près de 25 900 ha irrigables, environ 15 800 ha irrigués



Ressource(s) en eau:

- Durance (11 ASP, 25 850 ha irrigables)
- Ressources locales : Sorgues, sources (3 ASP, <50 ha irrigables)
- Prélèvements individuels : 2542 (1805 inclus dans des périmètres d'ASP), dont 81% sur des ressources souterraines (source OUGC 84)



Structures de gestion:

14 ASP, dont 4 concentrent plus de 80% de la superficie irrigable du système Un syndicat mixte (bientôt union) et une union qui gèrent le transport d'eau à destination de certaines de ces ASP



Caractéristiques du réseau:

Une part de plus en plus importante de réseaux pressurisés pour les ASP professionnalisées

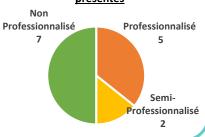
Des réseaux gravitaires majoritairement non revêtus pour les ASP non professionnalisées



Modes d'irrigation



Types de structures collectives présentes



Enjeux et dynamiques

- ✓ Coexistence de grandes ASP professionnalisées et d'ASP plus petites aux moyens techniques et financiers limités.
- ✓ Une dimension patrimoniale et une multifonctionnalité des canaux gravitaires (collecte de pluvial, réalimentation de nappes...), et des questionnements sur l'impact de la modernisation des réseaux (passage sous-pression) sur le maintien de ces fonctionnalités.
- ✓ Des difficultés à assurer la maintenance et la sécurisation des ouvrages, notamment des canaux d'amenée (travaux coûteux et peu/pas financés).
- ✓ Une modernisation progressive des réseaux (passage sous-pression) entrainant l'émergence de nouvelles problématiques : coûts de l'énergie, qualité de l'eau, amélioration de l'efficience des installations...
- ✓ Une consultation des ASP et une prise en compte de leurs infrastructures dans le cadre des réflexions sur l'aménagement du territoire (PLU, SCOT) qui s'est améliorée grâce aux démarches de contrat de canaux, mais qui reste parfois encore insuffisante.
- ✓ La gestion du pluvial qui reste problématique pour certains des grands canaux et pose des questions de responsabilité.
- ✓ Un manque de visibilité sur l'évolution des critères et des conditions de financement et des difficultés liées aux modalités de versement des fonds avec la mise en place du guichet unique (problèmes de trésorerie, surcoûts liés à l'ingénierie financière des projets).
- ✓ Des ASP non professionnalisées qui rencontrent des problématiques similaires à celles des ASP du système Rhône, à savoir :
 - Une évolution des usages entrainant un décalage entre les infrastructures existantes et les besoins,
 - Des moyens financiers et des capacités d'investissement faibles,
 - Une individualisation des pratiques et le recours à des forages privés.



Stratégie du Conseil départemental de Vaucluse en matière d'irrigation à l'horizon 2028

SYSTEME DURANCE



